

# ATELIER DE QUARTIER BAS-PAYS : BALADE URBAINE – LE TRAJET DOMICILE ECOLE COMPTE-RENDU

29 MAI 2024 – ECOLE LANGEVIN WALLON – 17H

## Personnes présentes pour la ville :

- Élodie Casanova, Maire-adjointe en charge de l'assemblée de quartier Bas-Pays
- Loïc Mouzet, Directeur du cadre de vie et nature en ville
- Rémi Nolosset, Conseiller technique démocratie locale et relation population
- Mélanie Vion, Chargée de mission démocratie locale
- Alimatou Fall, stagiaire chargée de mission concertation
- Un brigadier de la police municipale

## Intervenant :

- Jaylil Coman, référent du Conseil municipal des enfants de Bas-Pays



**Dix parents d'élèves étaient présent.es** (dont deux représentants des parents d'élèves) et **un membre du conseil municipal des enfants.**



## Contexte :



Les ateliers de quartier s'inscrivent dans une démarche globale de développement de la démocratie locale et ont pour objectif de permettre aux habitants d'échanger avec la ville sur des sujets importants pour leur quartier.




Ainsi, à la suite des demandes exprimées par les habitants lors de l'assemblée de quartier du 9 mars 2024, il a été décidé d'organiser une balade urbaine sur le sujet du trajet domicile-école à Bas-Pays. L'objectif était de donner la parole aux parents d'élèves et aux enfants afin qu'ils puissent exposer les problèmes rencontrés et proposer des améliorations. Ces échanges ont permis de pointer des pistes d'amélioration.



L'ensemble des échanges sont présentés dans le tableau ci-après.



LIEUX	PROBLEMATIQUES/COMMENTAIRES DES HABITANTS	PREMIERES REPONSES APPORTEES PAR LES SERVICES TECHNIQUES	PISTES D'AMELIORATION
 <p><b>POINT 1 : rue des Chantaloups (école Langevin)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de sécuriser la traversée des enfants, par exemple en installant des silhouettes jaunes pour marquer « une zone scolaire ».</li> <li>- Stationnement dangereux quand les parents déposent ou récupèrent leurs enfants, notamment au niveau des passages piétons.</li> <li>- Besoin d'une signalisation « zone scolaire » plus importante en général dans le quartier.</li> <li>- La présence d'un agent qui pour sécuriser la traversée piétonne est très positive. Elle permet également de réguler le stationnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe déjà deux bandes lumineuses devant les passages piétons situés à proximité de l'école Langevin.</li> <li>- Pour mettre en place des silhouettes jaunes, il y a des largeurs minimales à respecter (1m 40), cette idée sera étudiée en prenant en compte les contraintes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une réflexion sur le renforcement de la signalisation verticale et de la signalisation au sol.</li> </ul>
 <p><b>POINT 2 : rue Louise Dory/Chantaloups</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La borne de biodéchets sur la sortie de la rue des Chantaloups gêne la visibilité du passage piéton, il faudrait la déplacer.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services techniques de la Ville se mettront en lien avec Est Ensemble afin qu'ils nous proposent un nouvel emplacement plus sécurisé.</li> </ul>

 <p><b>POINT 3 : Angle Louise Dory/ avenue du Dr-Vaillant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le démarrage de la piste cyclable au niveau du passage piéton créé des conflits d'usages.</li> <li>- Le bus est obligé de déborder sur le trottoir quand il tourne (angle trop petit).</li> <li>- Un rond-point pourrait peut-être améliorer la situation ?</li> <li>- Il y a souvent des débris de verre et de bouteilles de protoxyde dans l'avenue du Docteur Vaillant.</li> <li>- La sécurisation aux alentours du murs qui penche permet un passage plus sécurisé, mais il faudrait que la situation soit réglée car ce côté de la rue est le plus adapté pour le parcours des enfants, l'autre trottoir étant ponctué de plusieurs sorties de camions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux coussins berlinois ont été installés sur l'av. du Dr Vaillant, ainsi qu'un radar pédagogique, pour réduire la vitesse.</li> <li>- À terme 2 lignes de bus passeront par-là, il n'y a pas assez de place pour y installer un rond-point (les bus n'auront pas assez d'espace de giration).</li> <li>- Une réunion a lieu lundi 27.05 avec le propriétaire du mur (Novaxia) et la Ville a travaillé à améliorer la sécurisation de la zone pour permettre un passage sur le trottoir le plus adapté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les possibilités d'installer un stop au carrefour et de renforcer les dispositifs de ralentissement pour davantage casser la vitesse seront étudiée.</li> </ul>
 <p><b>POINT 4 : accès chantier reliant l'avenue Gaston Roussel à la rue Jean Jacques Rousseau</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La plupart des enfants du quartier passent par cette voie pour se rendre à l'école, cela évite de passer par la rue de la Commune de Paris.</li> <li>- Le stationnement gêne le trajet des piétons.</li> <li>- La chaussée est en mauvais état.</li> <li>- Pas suffisamment de trottoirs.</li> <li>- Serait-il possible d'avoir un agent chargé de la traversée sur l'avenue Gaston Roussel ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette portion n'est pas une rue mais un accès au chantier de la ZAC de l'Horloge, elle ne dépend pas de la Ville.</li> <li>- À terme, cet espace sera un espace public végétalisé qui permettra de traverser en toute sécurité.</li> <li>- La vile a plusieurs postes d'agents de traversée non pourvus car il est difficile de trouver quelqu'un en raison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services de la ville vont se rapprocher du gestionnaire du site afin de lui demander de sécuriser l'accès.</li> <li>- Sur l'avenue Gaston Roussel sera étudié la possibilité de renforcer la signalisation verticale et au sol.</li> </ul>

		des horaires et de la précarité du poste.	
 <p><b>POINT 5 : sortie Louise Dory/ avenue Gaston Roussel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les voitures qui tournent ne s'arrêtent pas toujours pour laisser passer les piétons, il faudrait que le passage soit plus visible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a déjà un répétiteur, mais il était masqué par une branche d'arbre. Nous nous sommes entretenus avec le propriétaire de l'arbre et le problème a été résolu.</li> </ul>	
 <p><b>POINT 6 : rue Louise Dory/ rue de la Poix verte</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les voitures qui sortent de la rue de la Poix Verte ont une propension à rouler trop vite.</li> <li>- Il y en a d'autres qui prennent le sens interdit sur la rue Louise Dory.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services techniques vont étudier la possibilité de mettre en place un cédez-le-passage dans cette intersection en giratoire.</li> <li>- Afin d'améliorer la visibilité des passages piétons en empêchant le stationnement à trop grande proximité de la traversée les services techniques poseront des arceaux vélos ou des stationnements pour deux roues motorisées.</li> </ul>

 <p><b>POINT 7 : rue Jean Jacques Rousseau/Gaston Roussel/Dr Parat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec les nouveaux logements qui vont être livrés très prochainement, il faut penser à mettre un stop pour casser la vitesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est prévu dans le cadre de la ZAC de l'Horloge de mettre cette rue sens unique, sachant qu'elle sera raccordée avec la rue de la Commune de Paris.</li> </ul>	
 <p><b>POINT 8 :rue des frères Lumières</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'intersection de la rue des Frères Lumières et de la rue Gaston Roussel, les cyclistes rencontrent des difficultés cette à emprunter la rue des Frères Lumières.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La question de la circulation des vélos sera intégrée à la réflexion dans le cadre des aménagements prévus pour l'installation du nouveau marché.</li> </ul>
 <p><b>POINT 9 : croisement rue Alphonse Leydier/rue du Docteur Parat/ rue Robert Desnos</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gens sont bienveillants sur ce croisement, mais certaines voitures roulent trop vite, il faudra peut-être mettre des stops pour limiter la vitesse et des panneaux de signalisation indiquant une « zone école ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe déjà un système de priorité à droite et un radar pédagogique est installé sur la rue du docteur Parat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nos services techniques étudieront la possibilité de poser des « stop » ou des « cédez le passage ».</li> <li>- De même avec la possibilité de renforcer la signalisation verticale et au sol.</li> </ul>

 <p><b>POINT 10 : place André Léonet/ école Véronique et Forestain</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La circulation de motos sur la place André Léonet met en danger la sécurité des enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accès est toujours possible aux 2 roues par la rue Robert Desnos. Les services techniques ont tenté d'installer un sas mais des dégradations ont interrompu les travaux. Un nouveau système doit être installé.</li> </ul>	
 <p><b>POINT 11 : rue du docteur Parat/ rue des Chantaloups/ Sente des Chantaloups</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le radar pédagogique n'empêche pas les gens de rouler vite.</li> <li>- Les coussins berlinois ne sont pas dissuasifs, il faut les surélevés.</li> <li>- Le stationnement des voitures gêne le passage piéton.</li> <li>- Il faudrait installer une silhouette au niveau du passage piéton</li> <li>- Les enfants qui sortent de la sente des Chantaloups arrivent parfois vite sur le passage piéton, surtout quand ils sont en retard, c'est très dangereux. Les conducteurs ne se rendent pas forcément compte qu'il y a une sente à cet endroit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe déjà des coussins berlinois en plus du radar pédagogique.</li> <li>- Nous devons nous conformer à la réglementation qui limite la hauteur des coussins berlinois à un maximum de 10 cm.</li> <li>- Pour mettre en place des silhouettes jaunes, il y a des largeurs minimales à respecter (1m40)</li> <li>- La rue du Docteur Parat va faire l'objet d'un programme de végétalisation à l'hiver 2024/2025, une réflexion plus globale sera faite dans ce cadre pour améliorer la sécurité des piétons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous allons étudier la possibilité d'installer des arceaux à vélo, stationnements deux roues ou autres mobiliers urbains adaptés au plus proche du passage piéton afin d'empêcher le stationnement de véhicule à ce niveau et ainsi améliorer la visibilité des piétons s'engageant.</li> <li>- Nos services techniques vont également étudier la possibilité de mettre en place un dispositif de ralentissement.</li> </ul>

 <p><b>POINT 12 : Sortie de la sente des Chantaloups/Paul de Kock</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La sortie de la sente est un angle mort, les voitures roulent trop vite et on ne voit pas les enfants qui sortent de la sente. On court un grand risque de se faire renverser tous les jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a un coussin berlinois sur cette rue pour casser la vitesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous allons examiner la possibilité d'installer une autre barrière de protection piétonne sur la sortie de la sente.</li> <li>- De même pour la possibilité d'installer de nouveaux dispositifs de ralentissements.</li> </ul>
 <p><b>POINT 13 : rue des bergeries</b> (ne fait pas partie du parcours initial, mais a été mentionné par un participant.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les voitures roulent trop vite sur la rue des Bergeries.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'installation de ralentisseurs a été abordée, ces derniers risquent de créer des nuisances pour les voisins alors que la rue dispose déjà de chicanes qui ne présentent pas cet inconvénient. Nos services techniques doivent encore étudier d'autres scénarios pour baisser la vitesse.</li> </ul>

### L'exemple du Pédibus :

Il existe déjà des exemples de parents qui s'organisent de manière informelle pour **accompagner leurs enfants collectivement à l'école**.

Ce type d'initiatives citoyenne se rapproche du principe du **pédibus**, à savoir est un mode de ramassage scolaire à pied, sécurisé par des adultes volontaires. Le pédibus fonctionne comme un bus avec des horaires et des trajets fixes définis par les parents et validés par les services techniques de la ville. L'objectif est de garantir la sécurité des trajets domicile-école des enfants, de favoriser l'écomobilité, de sensibiliser les enfants aux modes de mobilités douces et de créer du lien social dans les quartiers. Ce dispositif a déjà été déployé par plusieurs collectifs de parents dans d'autres villes d'Île-de-France.



Si vous souhaitez mettre en place un pédibus dans votre quartier, la ville peut vous accompagner en vous proposant :

- Des conseils techniques
- La matériel nécessaire (notamment des gilets jaune)
- Un appui dans la communication

**N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail [demolocale@ville-romainville.fr](mailto:demolocale@ville-romainville.fr)**



Annexe : parcours réalisé

